



Déclaration liminaire de l'intersyndicale au CHS CT du 31 mars 2015

Depuis plus de 10 ans, les orientations politiques ont conduit à une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de nos ministères : programmes de suppressions massives d'emplois, contraintes budgétaires accrues, restructurations incessantes. Les «démarches» ou «plans stratégiques» mis en place dans les différentes directions des ministères économiques et financiers, la Revue des missions et la nouvelle Réorganisation Territoriale de l'Etat programmés ne font qu'amplifier le processus déjà engagé. Aucune catégorie de personnel n'est aujourd'hui épargné.

Si certains responsables de directions nationales et locales ont reconnu ces dernières années la gravité de la situation et ont mis en place des moyens en matière de prévention des risques professionnels, pour autant, à aucun moment les Ministres successifs n'ont remis en cause les politiques de suppressions d'emplois, les dérives managériales, la culture d'objectifs et de résultats.

Depuis 2012, les évolutions législatives et réglementaires sur le fonctionnement des CHS-CT auraient dû conduire l'Administration à dépasser les simples déclarations d'intention et à prendre de véritables engagements afin de rendre concrète l'amélioration tant attendue des conditions de vie au travail des agents. Force est de constater qu'il n'en a rien été. Aucune volonté politique forte ne s'est manifestée. Aucun moyen supplémentaire n'a été alloué.

Aujourd'hui, il y a urgence à passer de la parole aux actes. Il appartient au Ministère de démontrer que dans ce domaine, nous ne sommes plus dans l'affichage et la communication mais bien dans la prise en compte de réalités très dégradées dans les services qui nécessitent des mesures concrètes à mettre en place au bénéfice des agents. L'absence totale de prise en compte des attentes et des revendications des personnels contribue à exacerber les mécontentements.

En Seine Maritime, comme partout, nous ne cessons de dénoncer au sein des instances de nos directions respectives les difficultés et souffrance au travail rencontré par nos collègues. Nous avons d'ailleurs pu constater lors de la présentation du rapport d'activité de nos médecins de prévention lors du CHSCT d'octobre dernier que nos collègues de Seine-Maritime vivaient de plus en plus mal les incessantes réorganisations et angoissaient face à un avenir professionnel incertain.

Effectifs réduits (suppressions et vacances d'emplois), réorganisations en cours et à venir, technicité sans cesse accrue, logiciels informatiques souvent appliqués avant même d'être fiables mettent la pression et sont difficilement supportables pour les personnels dans l'exercice quotidien de leurs missions.

De plus, depuis maintenant 5 ans le point d'indice est gelé, le taux de promotions devient peau de chagrin et que dire de la prime d'intéressement collective et de la décision unilatérale de la DGFIP de la transformer en prime de restructuration!

Cette proposition contient, en outre, en filigrane l'idée que les personnels pourraient accepter une nouvelle dégradation des conditions d'exercice des missions en échange d'une prime!

En ce 1^{er} CHS de la nouvelle mandature nous voulons brosser globalement l'état des lieux de notre Ministère et l'état d'esprit général de nos collègues.

L'ordre du jour conséquent, en raison des sujets d'importance qui y figurent, nous laisse une fois de plus penser qu'il ne pourra être correctement traité en totalité.

La note d'orientation rappelle l'importance d'une double nécessité :

- réduire les défauts de conformités réglementaires. : or, cela a un coût et lorsque nous voyons le budget alloué, nous nous inquiétons !
- se donner les outils d'analyse nécessaire pour prévenir de manière plus efficace les risques psycho sociaux : vu l'état des lieux évoqué ci-dessus, comment être efficace ??

Nous aborderons durant cette réunion des sujets sensibles que nous développerons tout au long de la réunion.

Nous terminerons cette déclaration liminaire en souhaitant la bienvenue à M. GUYENOT, nouvel ISST pour notre CHS. Nous espérons qu'il saura prendre toute sa place au sein de cette structure.

Ses interventions et conseils précieux lors du groupe de travail sur le budget nous ont permis de constater qu'il saura, le moment venu, apporter toute sa technique et jouer le rôle qui est le sien tout au long de nos réunions, car comme chacun le sait, la vie du CHS CT 76 est un long fleuve tranquille.